



Municipalité

PROGRAMME DE LEGISLATURE

2011 – 2016



10 novembre 2011



Municipalité

PROGRAMME DE LEGISLATURE 2011-2016

Texte global de la Municipalité : volonté de la Municipalité pour la législature

Au moment de l'élaboration de son programme de législature, une Municipalité s'inscrit dans un contexte économique, politique et social donné. Les élections elles-mêmes ont été le reflet de ces données qui, bien souvent, dépassent de beaucoup le niveau communal.

En fonction des évolutions constatées ces dernières années et des prévisions possibles pour les années à venir, la Municipalité de Vevey s'est fixé un carnet de route pour cette législature juste entamée, composé d'une part de son Programme de législature, d'autre part du Plan des investissements.

Alors que le second fait l'inventaire des gros objets que la Ville se doit de réaliser en les mettant en regard des possibilités de financement, le Programme constitue à la fois une projection stratégique et une marche à suivre au jour le jour.

En cette fin d'année 2011, les conditions économiques et sociales paraissent moins favorables qu'elles ne l'étaient cinq ans plus tôt. L'évolution des recettes fiscales a été défavorable à notre ville, en particulier en ce qui concerne les revenus liés aux entreprises, en raison principalement de modifications apportées par le canton à la fiscalité des personnes morales. La hausse des recettes provenant de l'impôt sur les personnes physiques, accompagnant l'accroissement important de la population veveysanne, ne fait que compenser ces diminutions. De ce fait, les charges découlant de cette hausse démographique ne sont pas couvertes, et le système de la péréquation intercommunale semble pris en défaut en ce qui concerne la situation de Vevey.

En fonction des impératifs imposés par le Plan des investissements et des conditions prévisibles de fonctionnement de la Ville ainsi précisées, la Municipalité a fait un certain nombre de choix d'objectifs qui constituent le présent Programme de législature.

Ces objectifs peuvent être ordonnés selon plusieurs plans: stratégique, opérationnel, administratif.

Au niveau stratégique, la Municipalité s'est fixé quelques priorités générales claires, qui vont conditionner ses prises de position globales.

1. Mettre en œuvre le Plan de mobilité et d'urbanisme (PMU) au travers des divers services communaux.
2. Poursuivre les efforts de collaboration régionale, en particulier par le projet d'agglomération RiVeLac et l'étude en vue de la fusion Riviera.
3. Maîtriser les équilibres financiers sans renoncer aux investissements indispensables, et en admettant si nécessaire une hausse de l'endettement brut.
4. Maintenir un filet social propre à préserver la mixité de la population veveysanne et l'intégration de tous ses habitants.
5. Encourager le développement de toutes les branches économiques, avec un regard particulier sur le commerce et l'hôtellerie, ainsi que les arts graphiques et le multimédia qui sont le fondement de la stratégie de Ville d'Images.
6. Préserver la qualité de la vie, que ce soit par la protection de l'environnement, le respect des engagements pris en matière de développement durable et de dépenses énergétiques, et l'offre de prestations culturelles ou de loisirs répondant aux besoins de la population.

La concrétisation de ces objectifs, pour lesquels des décisions démocratiques seront certainement nécessaires soit auprès du Conseil communal, soit par consultation populaire, se fera par l'action principalement de l'administration communale. Le Programme de législature a, de ce fait, été soumis aux Chefs de service qui ont pu débattre de ses aspects opérationnels. A ce niveau, des objectifs précis ont été fixés par la Municipalité pour cette action.

1. Améliorer et intensifier la collaboration entre les services, préciser les domaines de compétences et automatiser les mécanismes de consultation transversale.
2. Développer dans tous les services un «réflexe Agenda 21», afin d'infléchir systématiquement l'action de la Ville vers des moyens respectueux du développement durable.
3. Développer une politique d'information systématique de la population et de toutes les personnes touchées notamment par des projets dans le domaine de l'urbanisme, des travaux et de la circulation.
4. Favoriser le recours au Système d'information sur le territoire (SIT) comme outil essentiel pour tous les services communaux.

Au niveau administratif, les objectifs se déclinent en listes de mesures concrètes que nous avons énumérées pour les différents services dans le corps de notre Programme ci-après. Elles constituent des moyens et des voies

d'action permettant d'atteindre les objectifs opérationnels rappelés de manière claire pour les différents domaines de l'administration communale.

Un programme doit être jugé a priori par l'ambition de ses objectifs et l'honnêteté de ses moyens, et a posteriori par la qualité de ses résultats. La Municipalité attendra donc, pour recevoir un jugement définitif, la prochaine échéance de 2016. Pour le moment, elle invite tous les acteurs de la vie veveysanne à s'associer à elle pour mener une politique dynamique et courageuse en faveur de l'ensemble de la population de Vevey et de toute la région.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif Grégoire Halter

PROGRAMME DE LEGISLATURE 2011-2016

Objectifs et mesures

Les éléments précédés d'un point (•) représentent des objectifs et ceux précédés d'un (-) représentent des mesures.

1. ADMINISTRATION GENERALE

Communication

- Développer des moyens d'information à la population des activités de la Municipalité, de l'Administration et de ses Services.
 - Entretenir les relations avec les médias régionaux et locaux ;
 - utiliser les outils de communication existants (écrans et bornes, panneaux, réseaux sociaux) ;
 - développer de nouveaux moyens de communication ;
 - étudier d'éventuels nouveaux outils promotionnels de la Ville (film/DVD/livre) ;
 - promouvoir l'image et le dynamisme de la Ville par des opérations spécifiques.

Greffe municipal

- Assurer la transmission des décisions municipales et la diffusion de l'information ainsi que la coordination entre les services.
- Veiller à la conservation de la mémoire communale via une mise à niveau du processus complet d'archivage.
- Mettre à jour les règlements, procédures, taxes et émoluments.
- Mettre en place des processus dans la gestion des séances, OJ, PV, DM et suivi des décisions.
- Etablir un plan de classement électronique commun à tous les services communaux.
- Etudier et mettre en place un système de gestion électronique des documents (GED).
- Adapter les outils informatiques et les processus de travail des collaborateurs.
- Développer la "cyberadministration" via le site Vevey.ch.
- Intégrer l'Office de la population au Greffe municipal.
- Participer au projet pilote cantonal relatif aux naturalisations.

Personnel communal

- Favoriser la collaboration des collaborateurs communaux et la confiance réciproque.
 - Valoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
 - formaliser un cadre clair pour le suivi du temps de travail ;
 - réviser et mettre en application le nouveau statut du personnel ;
 - organiser le transfert de certains personnels communaux à l'échelon régional (Centre social, SDIS) dans le respect des procédures, des droits des collaborateurs et des intérêts de la Ville.

Informatique

- Assurer les meilleures performances possibles des outils informatiques mis à la disposition des collaborateurs communaux.
 - Mettre à niveau régulièrement les équipements informatiques selon une périodicité conservatoire ;
 - étendre le réseau "fibre optique" et le "wifi".

Affaires intercommunales

- Coordonner le développement et le suivi des projets intercommunaux.
- Lancer l'étude de l'opportunité et de la faisabilité de la/des fusion/s.
- Faire aboutir le projet Agglo RiVeLac.
- Régionaliser le SDIS.
 - Adapter le personnel aux besoins régionaux ;
 - améliorer l'information aux autorités et à la population régionale.

2.

FINANCES – GERANCES

Objectifs généraux

- Garantir des finances communales équilibrées permettant de maintenir les prestations et infrastructures communales existantes et répondre aux nouvelles attentes de la population, afin que Vevey devienne une ville de plus en plus attractive.

Services des finances

- Veiller à l'équilibre des finances communales par un déficit budgétaire limité et un autofinancement moyen de 6 millions de francs au minimum pour la législature 2011-2016.

- Maintenir le taux d'imposition (identique à celui de 2011 à l'exception des bascules d'impôts entre l'Etat et les communes) ;
- mettre en application et respecter le nouveau plafond d'endettement pour la durée de la législature 2011-2016 ;
- élaborer le nouveau plan des investissements 2011-2016 qui doit s'inscrire dans le cadre des possibilités financières de la Commune (autofinancement et endettement) ;
- donner la priorité aux investissements dits « productifs » de revenus ou d'économies, en cas de choix d'investissements ;
- rechercher de nouvelles possibilités de financement des investissements (PPP, leasing, cofinancement, participations de tiers, etc.) ;
- s'assurer que la formation du personnel en matière de gestion financière et de comptabilité soit à jour ;
- établir un « Guide financier » à l'intention des services de la Commune et assurer un soutien en matière de comptabilité et de gestion financière à l'ensemble des services et offices communaux ;
- concevoir et mettre en application un système de contrôle interne selon les directives qui seront données par l'Etat ;
- affiner le suivi budgétaire et les outils d'aide à la décision en la matière.

Service des gérances

- Veiller au maintien de la valeur du patrimoine immobilier communal et à l'amélioration de son rendement, dans le cadre des dispositions du droit du bail et en collaboration avec la DAI.
- Transférer le service de gérance pour partie à la DASF (gestion des immeubles) et pour partie à la DAI (conciergerie et entretien courant des bâtiments).

Vignes de Vevey

- Poursuivre l'opération de redynamisation des vins de la Commune sous la nouvelle marque « Les Vignes de Vevey » :
 - garantir la qualité des vins (label Terravin) ;
 - élargir la gamme (nouveaux cépages, un vin liquoreux) ;
 - augmenter la vente des vins en bouteille (nouveaux clients).
- Garantir au terme de la législature 2011-2016 une rentabilité du vignoble de la Commune.

Economie locale

- Développer l'activité du délégué à l'économie et au tourisme, après avoir redéfini son cahier des tâches.

- Améliorer la coordination régionale des horaires des magasins en concertation avec les partenaires sociaux.
 - Promouvoir les relations avec les acteurs économiques de la Ville et de la région afin de prendre en compte leurs besoins et améliorer la communication entre le monde politique et le monde économique.

3. DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DES INFRASTRUCTURES

Objectifs généraux - architecture

- Répondre aux besoins de la collectivité en équipements publics et garantir les conditions favorables pour les activités des services publics.
- Réaliser et restructurer les bâtiments communaux nécessaires à cet objectif général en respectant les engagements de la Municipalité en termes de développement durable.
- Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie du maintien de la valeur des immeubles.
- Intégrer le service de conciergerie et d'entretien courant des bâtiments.

Projets :

- construire un collège de 50 classes ;
- construire une centrale de chauffage à distance (CAD) de Gilamont ;
- transformer le bâtiment dit de l'Ex-EPA ;
- rénover la salle del Castillo ;
- rénover le stade de la Saussaz, projet régional ;
- rénover le bâtiment de la Cour-au-Chantre ;
- rénover le théâtre de l'Oriental ;
- rénover les immeubles de logements ;
- acheter une patinoire saisonnière.

Objectifs généraux - infrastructures

- Participer aux cellules opérationnelles du PMU.
- Poursuivre l'assainissement du réseau routier et des collecteurs (système séparatif).
- Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Projets :

- élaborer le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) ;
- établir un diagnostic et les expertises des routes et ouvrages d'art ;
- construire un parking à Entre-deux-Villes (financement privé).

Travaux découlant de la mise en œuvre du PMU :

- aménager la Place du Marché ;
- adapter la rue du Simplon, place Ronjat et rue de Lausanne selon le schéma de circulation ;
- aménager la RC 780 segment place de la Gare – Entre-deux-Villes ;
- aménager le quai Perdonnet ;
- étendre la zone piétonne et la zone 30km/h ;
- réaménager la gare.

4. OFFICE DE L'URBANISME & SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE

OUrb

- Piloter la mise en œuvre du PMU et des mesures d'accompagnement.
- Implanter un parking public dans le secteur nord de la gare comme point fort du PMU.
 - Aménager les espaces piétonniers, cyclistes et routiers des Moulins de la Veveyse ;
 - développer de nouveaux Plans de quartiers selon les besoins de la Ville.

SIT

- Développer l'infrastructure informatique permettant de gérer les données générales et spécifiques des services communaux.
- Assurer le développement, la maintenance et l'institutionnalisation du géoportail « Cartoriviera » ouvert aux entités publiques et para-publiques de la Riviera.
 - Assurer la maintenance et intégrer les nouvelles données ;
 - offrir la formation nécessaire aux gestionnaires de données géographiques ;
 - gérer des projets permettant d'apporter des outils supplémentaires (données altimétriques, etc).

- Offrir une image accueillante et améliorer la convivialité de la ville par un entretien coordonné de ses espaces publics et fournir des prestations de qualité à la population.
- Rationaliser le fonctionnement des secteurs d'activité de voirie et des parcs & jardins.
- Adapter le concept global de gestion des déchets urbains aux évolutions futures.
- Collaborer avec les autres services à la mise en œuvre de la démarche de prévention et de lutte contre les incivilités.
- Faire entrer en force le règlement de protection des arbres.
- Repenser les accès au lac.
 - Regrouper les activités Voirie – Parcs & Jardins : synergie / véhicules / personnel ---> à l'étude avec DAI et en relation avec le développement du domaine des Toveires ;
 - poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur de l'éclairage public, projet « CANDELA », et renouveler les installations ;
 - identifier les priorités et les potentiels d'économie d'énergie en collaboration avec ODD ;
 - mener une réflexion communale et régionale (GEDERIVIERA en collaboration avec SATOM) sur l'organisation future et l'optimisation de la gestion des déchets urbains et sur son financement ;
 - soutenir la démarche de création d'un centre de transfert régional pour le transport groupé des déchets urbains ;
 - poursuivre la mise en œuvre du projet « LUDO » concernant le renouvellement des équipements des places de jeu ;
 - poursuivre le programme de renouvellement des arbres d'avenues.
 - promouvoir la gestion différenciée des espaces publics selon leur nature et leur sollicitation ;
 - sensibiliser les usagers à la propreté et à l'environnement urbain ;
 - renouveler de manière coordonnée et sectorielle le mobilier urbain (bancs, corbeilles et autres équipements) en veillant à la convivialité, l'esthétique et la fonctionnalité des équipements ;
 - améliorer, en collaboration avec DAI, l'état général des WC publics de la ville et remplacer certaines installations par des dispositifs automatiques ;
 - réfléchir sur la localisation à long terme de la production horticole.

Objectifs généraux

- Construire un collège de 50 classes avec locaux spéciaux et salles de multisports.
- Regrouper les deux services « Education » et « Jeunesse » et réorganiser les activités en conséquence.
- Adapter les structures d'accueil communales à la journée continue et aux besoins des enfants dans le respect de l'accord cantonal Harmos et de la constitution vaudoise, en collaboration avec DASF (accueil matinal, salles à manger, devoirs surveillés et activités de loisirs après les devoirs dans les bâtiments scolaires).
- S'engager pour le maintien et le développement des filières de formation au CEPV.

Education

- Adapter les structures de l'école de musique « Crescendo » à la nouvelle loi Cantonale sur les écoles de musique (politique du personnel, financement) ;
- réorganiser l'encadrement de l'école à la montagne en incluant les activités parascolaires (colonies et camps de vacances) ;
- revoir les règlements concernant les aides sociales scolaires financières aux familles (camps, courses, soins dentaires, déplacements, repas, cours de musique, etc.) ;
- revoir le règlement communal de 1962 des Bourses d'études et prêts à la formation en fonction des nouvelles dispositions légales fédérales et cantonales.

Jeunesse

- Restructurer le secteur animation jeunesse.
 - Revoir les objectifs du secteur, réorganiser le fonctionnement afin d'adapter les prestations aux enfants et adolescents dans le contexte actuel ;
 - réaliser le déménagement du service et le regroupement du service jeunesse et de ses différents secteurs à la rue du Simplon (locaux actuels du CSI) ;

- réaliser un espace multi-usages pour les activités en faveur de la jeunesse au Panorama (locaux actuels ASANTE SANA) en remplacement des locaux d'Equinox. Cet espace permettra d'accueillir les prestations du service (ateliers, animations, repas, soirées disco, projets jeunes, réunions, locations, etc.) ;
 - mettre en place et évaluer des animations itinérantes dans les quartiers ;
 - créer des liens avec les enfants, les jeunes, leurs parents ainsi qu'avec les acteurs des quartiers.
- Accompagner les mineurs dans le cadre du travail social de proximité.
 - Mettre en œuvre et évaluer l'accompagnement de mineurs selon la convention signée entre la ville et le Service de Protection de la Jeunesse.

Sports

Objectif général

- Développer une gestion régionale des équipements.

Objectifs locaux

- Regrouper l'ensemble des installations sportives au service des Sports : gestion de la piscine Vevey-Corseaux-Plage.
- Développer les occasions de découvrir et de pratiquer le sport en ville. Réflexion sur le développement du Sport « urbain » : skatepark, parcours mesuré de course à pied, roller sur les quais, espaces jeux de quartier, parcours fitness en ville.
- Réorganiser le service des sports : fonctionnement, transversalité inter-services.
 - Mettre en place une patinoire d'animation en ville ;
 - soutenir de manière accrue le monde associatif (soutien administratif, bénévolat, promotion, manifestations) ;
 - créer un stand sportif (sous-sol omnisports ou autres locaux) ;
 - o Boulodrome ;
 - o mini-centre sportif pour les sports d'adresse.
 - promouvoir le sport pour tous et pour les aînés, développer l'offre.

Objectif régionaux

- Réaliser le stade d'athlétisme régional de la Saussaz (fin des travaux 2014).
- Uniformiser l'utilisation des piscines du district de Vevey + Villeneuve : abonnement commun - gestion coordonnée.
 - Analyser et coordonner au niveau de la région une salle omnisports : (complexe scolaire Copet 3) déplacement de l'activité basket - capacité publique 1'500 places ;
 - mener une réflexion sur l'optimisation et les synergies des services de sports existants :
 - o Vevey, Montreux et synergie avec la structure sport et jeunesse de La Tour-de-Peilz ;
 - o projets communs, pilotage, complémentarité, actions de promotion et de prévention, convention de partenariat.
 - réfléchir sur une installation régionale afin d'assurer l'avenir des sports de glace ;
 - uniformiser l'utilisation des installations sportives : conventions inter-communales, règlement commun ;
 - avoir une réflexion globale du concept de Vevey-Corseaux Plage.

7.

SECURITE

- Améliorer le parking et la circulation à Vevey.
 - Mettre sur pied un groupe de travail interdisciplinaire pour élaborer la mise en oeuvre des mesures proposées par le projet Agglo (en particulier à propos de la croix de Vevey) et le PMU.
- Développer une politique d'information pour la population veveysanne à propos de la circulation et du parking en collaboration avec les services communaux.
- Organiser la fusion des SDIS et leur intégration dans Sécurité Riviera.

Logement

- Maintenir un parc de logements en location à prix abordables. La motion Martin de 2001 demande que Fr. 800'000.— soient octroyés à l'aide au logement chaque année.
 - Soutenir la création de nouveaux logements subventionnés dans les nouvelles constructions (gare aux marchandises...);
 - réviser les règlements communaux relatifs à l'accès aux logements subventionnés et à l'AIL;
 - déterminer de nouvelles pistes en matière de politique du logement via une étude dans le but de lutter contre la pénurie de logements au niveau communal, régional et cantonal.

Intégration

- Développer des projets visant à favoriser l'intégration au sens large.
 - Poursuivre l'opération « Projets Urbains », phase II autour du quartier Général-Guisan, intégration d'un nouveau quartier, celui de la Place Robin;
 - augmenter l'offre de cours de français (Français en Jeu, Appartenances);
 - sensibiliser au devoir civique lors de votations communales;
 - collaborer avec l'EVAM afin de permettre aux requérants de s'impliquer dans la vie communale.

Aînés

- Poursuivre le soutien à la politique locale et régionale en faveur des personnes âgées (visites aux nonagénaires, excursions, transports, barrières architecturales).
 - Lancer une réflexion sur les besoins en logements protégés avec les acteurs professionnels de la commune (Site de la Providence, extension de Beau-Séjour...);
 - augmenter les offres d'accueil de jour (UAT).

Enfance

- Stabiliser et développer les structures d'accueil de la petite enfance (REVE) si opportunités : Perle d'Azur, Projet Bergères, Jardins du Rivage, autres communes.

- Stabiliser les offres d'encadrement parascolaire déjà existantes et développer les prestations en fonction des besoins des familles, dans le respect de l'accord intercantonal Harmos et la Constitution vaudoise (art. 63 a) en collaboration avec Education et Jeunesse.

Prévention

- Participer à la réflexion avec le Canton pour la création d'un fonds de désendettement des familles et des jeunes.
- Elargir l'accès aux stages dans l'administration communale aux adultes de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi (STOMP).
- Organiser des manifestations de lutte contre le racisme et la discrimination.
- Favoriser la formation professionnelle continue des adultes par l'octroi de bons de formation (Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et chômeurs).

9.

CULTURE

Objectifs généraux

- Encourager l'accès à la culture pour tous et la diversité de l'offre culturelle (manifestations populaires, à destination des familles, pour un public de spécialistes).
- Intégrer la Conférence des Villes Suisses en matière de Culture, CVSC, dans le but de participer et influencer les décisions prises au niveau fédéral (nouveaux cadres légaux).
- Développer les collaborations entre les villes vaudoises, mettre en avant nos réalisations, se faire entendre au niveau cantonal (nouveau cadre légal).
- Elaborer une politique communale en matière de médiation culturelle.
- Soutenir la communication des lieux culturels au niveau régional et cantonal.
- Organiser des Etats généraux de la culture veveysanne et mettre à jour les lignes directrices datant de 2004.
- Favoriser une meilleure répartition géographique des manifestations (Gilamont, Vevey-Est) afin de développer la vie des quartiers.

- Créer un fonds pour l'achat d'œuvres d'art (1% des investissements immobiliers communaux et privés).
- Participer au projet de signalétique via un groupe de travail inter-service.

Théâtres

- Repositionner le Théâtre de l'Oriental comme scène de création (théâtre et danse).
- Réévaluer les missions / objectifs des théâtres veveysans et de leur mode de fonctionnement au regard du financement communal.

Musées

- Redéfinir la place des musées au sein du dispositif « culture » de l'administration communale.
 - Réévaluer les missions / les objectifs des musées ;
 - adapter le personnel du MSAP et du Musée Jenisch en fonction des missions définies ;
 - modifier le site internet et l'identité visuelle du Musée Jenisch.
- Aménager des espaces extérieurs (fonds privés) du Musée Jenisch.
- Poursuivre la collaboration entre le Musée historique et la Confrérie des vigneron, conforter l'image du Château de Vevey en tant que lieu culturel et patrimonial.

Bibliothèque

- Développer et moderniser l'offre et les services de la bibliothèque pour tous les types de public.
- Mettre en réseau les bibliothèques de la Riviera ou intégration à RERO.
 - Développement d'une offre numérique tout public (revues en ligne, tablettes de lecture, e-books, serveur de téléchargement) ;
 - partenariat avec les écoles pour la promotion de la lecture et les animations (convention de financement avec le Canton).

Arts visuels

- Consolider le Festival Images et l'Espace Quai 1 comme moteurs du label « Vevey, ville d'images ».

Danse

- Pérenniser la Fête de la danse.
- Poursuivre le soutien au Dansomètre.
- Encourager la collaboration entre les compagnies existantes et les synergies entre elles.

Musique

- Pérenniser les deux festivals Heartland et Nox Orae.
- Renforcer la visibilité du RKC et des structures locales dans le paysage romand des salles de musique actuelle.

10. OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Regrouper les ressources d'Agenda 21 et Energie en un office transversal.
 - Donner les moyens et organiser les activités en conséquence en réunissant les collaborateurs dans les mêmes locaux.
- Développer une approche transversale dans l'administration sur les thématiques liées à la durabilité :
 - implémenter les mesures liées à la mobilité douce en prenant part aux cellules opérationnelles du Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) ;
 - introduire des conditions de durabilité au travers des politiques publiques (urbanisme, constructions, achats, gestion des ressources, gestion des déchets, etc.) ;
 - créer et gérer un cadastre énergétique ;
 - évaluer la durabilité de différents projets sur le territoire communal.
- Mettre en application le Plan Directeur des énergies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et poursuivre les engagements pris :
 - réaliser des mesures pour aller vers une société à 2000 watts (Convention des Maires, Label Cité de l'Energie GOLD, etc.) ;
 - favoriser une utilisation optimale du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable ;
 - favoriser la production et le recours aux énergies renouvelables.

- Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité :
 - favoriser la participation citoyenne par différents projets (fête des voisins, potagers urbains, etc.) ;
 - promouvoir la durabilité dans les écoles ;
 - favoriser les économies de ressources ;
 - généraliser une politique d'achats et de consommation responsable auprès des différents acteurs.
-



Plan des investissements

2011 – 2016



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 62/2011

Vevey, le 7 novembre 2011

Plan des investissements 2011 - 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1/ La planification financière et le plan des investissements

La planification financière est un outil prévisionnel de gestion qui fournit des indications sur l'évolution des finances d'une collectivité publique, pour une période considérée. Elle est l'instrument clef d'aide à la décision pour les autorités politiques et d'assistance au pilotage des finances publiques sur le moyen terme. La planification financière fixe des orientations stratégiques mais ne répond pas à toutes les considérations d'ordre opérationnel. Elle donne un cadre à la gestion financière à court terme, exprimée par le budget et définit les mesures d'accompagnement pour atteindre les objectifs fixés pour la législature. La planification financière constitue une image qui se fonde sur les éléments connus à un moment donné. Elle doit, par conséquent, être revue et affinée régulièrement, sur la base d'une actualisation de la situation économique et d'une analyse de l'évolution des paramètres. Il faut enfin l'adapter aux modifications légales apportées sur les plans fédéral et cantonal.

Un plan des investissements a pour but :

- de fixer, sur un plan général, les objectifs à court et moyen terme de la Municipalité;
- de dresser l'inventaire des besoins prioritaires de la Commune en matière d'équipements, pour un temps déterminé;
- de fixer le plafond des dépenses qui en découlent, en fonction des possibilités financières de la Commune;
- d'apprécier les conséquences financières des dépenses d'investissement qui entraîneront de nouvelles charges d'exploitation ou des revenus supplémentaires (investissements productifs);
- de donner au Conseil communal et à la population une information indispensable, sans laquelle les projets et demandes de crédits d'investissement pourraient apparaître sans cohésion et sans coordination les uns avec les autres.

2/ Dispositions réglementaires

L'article 18 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCC) et l'article 141 du règlement du 1^{er} août 2000 du Conseil communal, prévoient les dispositions suivantes :

«La Municipalité établit annuellement le plan des dépenses d'investissement. Elle peut faire part de ses intentions pour la législature.

Ce plan est présenté au Conseil en même temps que le budget de fonctionnement; il n'est pas soumis au vote. »

L'article 19 RCC dispose que :

«Ce plan comprend :

- a) les dépenses de l'année, à valoir sur les crédits d'investissements déjà votés par le Conseil communal
- b) les dépenses de l'année, à valoir sur les crédits d'investissement à voter par le Conseil communal
- c) le mode de financement ».

3/ Plan des investissements 2011 - 2016

Le dernier plan des investissements pour la période 2006 – 2011 a été présenté par la Municipalité en décembre 2010 et a fait l'objet de la communication n° C 58/2010, du 2 décembre 2010.

Aujourd'hui, la nouvelle Municipalité présente ses prévisions d'investissements pour la période 2011 – 2016.

Les investissements nets annuels prévus s'élèvent à :

2011	:	fr.	26'648'000.—
2012	:	fr.	35'120'000.—
2013	:	fr.	27'302'000.—
2014	:	fr.	21'610'000.—
2015	:	fr.	29'120'000.—
2016	:	<u>fr.</u>	<u>26'310'000.—</u>
Total	:	<u>fr.</u>	<u>166'110'000.—</u>

Par rapport aux versions précédentes de la planification, on constate que les dépenses d'investissements sur une période de six ans ont doublé. Cette augmentation importante du volume des investissements s'explique par l'intégration dans la planification d'un nouveau chapitre qui comprend les mesures liées au Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU), au projet d'agglomération Rivelac et au Plan directeur communal des énergies. De plus, le projet de construction d'un nouveau collège sur Copet III a un impact important sur la planification 2011 – 2016 avec un montant de 50 millions de francs.

Les tableaux annexés donnent, objet par objet, le détail des investissements prévus.

Deux nouvelles colonnes ont été rajoutées dans la présentation du plan des investissements :

- la colonne **P** qui indique le degré de priorité à réaliser un investissement (0 = objet voté en cours, 1 = investissement urgent et important, 2 = investissement pouvant être reporté d'un à trois ans, 3 = investissement souhaitable pouvant être reporté dans le temps sans problèmes ou risques particuliers, 4 = investissement figurant dans le plan dont les dépenses ne sont pas encore déterminées) ;
- la colonne **F** qui indique le mode de financement (W = 100 % Vevey, T = participation de tiers, sponsoring, S = subvention, P = investissement financé à 100 % par le secteur privé).

Il importe de relever que les montants prévus pour les nouveaux investissements sont, en règle générale, estimatifs. Des évaluations plus précises des coûts pourront être apportées en fonction de l'état d'avancement des études engagées.

4/ Plan de financement

Le plan de financement des investissements présenté en page 12 laisse apparaître un manque de financement par les propres ressources de la Commune de quelque 112 mios de francs. Compte tenu de la dette actuelle qui est proche de 135 mios de francs, cela signifie que l'endettement atteindrait quelque 247 mios de francs à fin 2016 si tout était réalisé tel que prévu aujourd'hui.

Il est évident que la Municipalité a présenté un programme ambitieux qui devra être adapté aux réelles possibilités financières de la Commune.

A chaque investissement est associé un degré de priorité et le montant de 166,1 mios de francs de dépenses envisagées pour la période 2011 – 2016 peut être réparti comme suit :

✓ degré de priorité 0 (investissements votés) :	fr.	39'595'000.—
✓ degré de priorité 1 :	fr.	103'055'000.—
✓ degré de priorité 2 :	fr.	17'260'000.—
✓ degré de priorité 3 :	fr.	6'200'000.—

Ainsi, la planification présentée aujourd'hui offre une marge de manœuvre importante puisque seul un quart des investissements qui y figurent sont votés et en cours de réalisation.

Par ailleurs, la Municipalité recherche d'autres possibilités de financement des investissements prévus, en particulier la construction du nouveau collège, par des moyens tels le leasing, la location, l'appel à des fonds d'investissements, le partenariat public-privé (PPP). Ces solutions ont l'avantage de ne pas augmenter la dette, mais il faut être conscient que le coût peut être au final plus élevé qu'un financement par emprunt, compte tenu de la situation favorable du marché des capitaux.

L'autofinancement pour les années 2011 à 2016 a été revu à la baisse à 6 mios de francs en moyenne compte tenu des résultats enregistrés en 2010 et prévisibles pour 2011 et 2012.

Les désinvestissements sont estimés à hauteur de 18 mios des francs. Il s'agit de la vente des objets suivants : Swissmedia Center II, Général-Guisan 69-75, Casino du Rivage, 3 niveaux du bâtiment de l'ex-EPA).

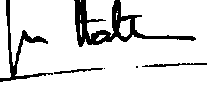
Enfin, il importe de relever que plusieurs investissements (Tours de Gilamont, bâtiment de l'ex-EPA, bâtiment du Verger 10, mesures dans le domaine de l'énergie) sont productifs sous forme de loyers ou d'économies de frais de fonctionnement. Il en va de même du

nouveau collège dont une partie du coût pourra être facturé aux communes de Puidoux, Chexbres et autres dont les élèves seront scolarisés à Vevey (facturation du coût de l'élève qui comprend la partie immobilière).

Le plan des investissements annexé à la présente communication fait partie intégrante du programme de législature 2011 – 2016 de la Municipalité.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 7 novembre 2011.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballin Grégoire Halter

The seal of the Municipality of Vevey is circular with the text 'MUNICIPALITE DE VEVEY' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner that reads 'LIBERTE + PATRIE'. The shield is supported by two lions. The words 'CANTON' and 'VAUD' are written on either side of the shield.

Annexe : mentionnée

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
				1000 Informatique & télécommunications														
1001	9146.142.03	20/10	4.11.10	Extension et évolution du réseau de l'informatique communale	0	W	1'823		1'823	68	700	700	355					
1005	9146.34	28/07	1.11.07	SIT - Système d'information du territoire (matériel et logiciel)	0	W	350		350	246	54	50						
1010	9146.142.20	20/09	18.6.09	Achat et mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)	0	W	270		270	15		100	155					
1015				Renouvellement des équipements informatiques "centraux" (serveurs, équipements de sécurité)	1	W	260		260						160	100		
				3000 Construction, transformation, entretien de propriétés communales et d'installations techniques														
3001	9143.300.02			Rénovation de la Salle Del Castillo	1	T	16'000	5'300	10'700		1'000	2'000	4'000	3'500	200			
		05/07	19.4.07	Crédit d'étude de fr. 950'000.-- (compris dans le crédit d'ouvrage) Participations de tiers à rechercher	0	W												
3003				Entretien des bâtiments communaux	1	W	Crédit cadre					700	700	700	700	700	700	7'000
3005				Communaux 2A - Réfection enveloppe	1	W	200		200			200						
3007				Galleries du Rivage - Rénovation (après la construction du nouveau collège)	3	W	4'000		4'000									4'000

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
3010	9143.33.01	06/09	7.5.09	Rénovation des Tours de Gilamont <i>(investissement productif)</i>	0	S	23'360	750	22'610	11'300	8'000	3'310						
	9143.300.06	27/07	1.11.07	Travaux urgents de sécurité (ascenseurs et éclairage de secours) : fr. 580'000.--														
	9143.33	05/08	10.4.08	Crédit d'étude : fr. 980'000.--														
		17/11	1.9.11	Crédit supplémentaire de fr. 1'600'000.--														
3011	9143.33.02	40/09	4.2.10	Réalisation de deux fresques murales géantes "Charlie Chaplin" sur les tours de Gilamont	0	T	500	250	250	150	100							
3012				Secteur Tours de Gilamont - Parking souterrain et aménagements extérieurs	2	P	5'000	5'000										
3013				Secteur de Gilamont - Aménagement de l'espace public	3	W	1'500		1'500								500	1'000
3015				Stand de tir de Gilamont - Participation aux travaux de rénovation du stand intercommunal de Villeneuve et déménagement <i>(participation des communes partenaires)</i>	1	S	750	450	300		50	250						
3017	9143.100.02			Eglise catholique Notre-Dame - Participation aux frais de réfection de l'église	0	S	4'750	2'434	2'316	1200	875	241						
		14/09	25.6.09	(Etapes 2 et 3)														
		01/07	19.4.07	Crédit d'étude			200	120	80	84								
				Crédit supplémentaire à demander <i>(Fr. 350'000.-- selon C 39/11)</i>														
3021				Cour-au-Chantre - Rénovation	3	W	5'000		5'000					1'000	2'000	2'000		

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
3025	9143.300.13			Musée Jenisch - Transformation et														
		38/09	4.2.10	agrandissement	0	T	6'850	3'200	3'650	300	2'225	1'125						
		23/08	2.10.08	Crédit d'étude : fr. 470'000.--														
3026				Musée Jenisch - Aménagements extérieurs	1	T	500	150	350					350				
				(en fonction du réaménagement de la RC 780)														
3030	9143.301.01	15/09	18.6.09	Concours d'architecture pour le réaménagement	0	W	359		359	72	287							
				du périmètre "En Bergère" - Mise en valeur des														
				parcelles communales sises av. Général-Guisan 69-75														
3032				Ecole de la Veveyse - Réfection des façades	3	W	3'500		3'500								500	3'000
3033				Ecole du Clos - Réfection des façades	3	W	3'000		3'000									3'000
3035	9143.300.07			Rénovation du théâtre de l'Oriental	1	T	7'700	700	7'000		500	4'500	2'000					
				(y c. concours d'architecture)														
		08/09	7.5.09	Crédit d'étude : fr. 500'000.--			500		500	500								
				<i>Participations de tiers à rechercher</i>														
3038				Transformation du bâtiment de l'ex-EPA	1	T	14'200	6'000	8'200		600	3'500	3'500	600				
		3/10	11.3.10	Crédit d'étude : fr. 600'000.--														
				<i>(investissement productif)</i>														
				<i>(location ou vente des étages 3-4-5 à Asante Sana)</i>														
3040				Rénovation et agrandissement de l'Observatoire	3	T	750	200	550				350	200				
				(accueil éventuel des scouts sur la parcelle)														
3043	9143.300.16	5/10	22.4.10	Rénovation du bâtiment du vignoble des	0	W	997		997	300	697							
				Allours, Chardonne														
3045				Bâtiment Verger 10 - Réfection enveloppe	3	W	1'200		1'200							400	800	
				et installations techniques														

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investis- sement brut	Subvent./ participat.	Investis- sement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
				3200 Energie														
3201	9141.261.01	09/11	23.6.11	Assainissement réseau de conduites de chauffage à distance de la Centrale thermique de Ste-Claire	0	W	1'272		1'272		600	672						
3203	9143.300.22			Chauffage urbain à Gilamont - Participation au coût de construction (voir C 33/2008)	1	S/T	1'500	500	1'000			300	700					
3205				Chauffage urbain - Aquifère (nouvelle source d'énergie, géothermie)	1	S	2'000	200	1'800			100	100	400	1'000	200		
3207				Etude pour le développement d'un chauffage à distance (périmètre Veveyse-rue du Clos-Entre-Deux-Villes)	1	W	200		200				200					
3209				Assainissement des installations de chauffage	1	W	Crédit cadre					100	100	300	200	300		
3211				Participation au financement de la réalisation d'une station hydraulique dans la Veveyse	1	W	200		200			200						
3213				Installation solaire photovoltaïque (rendement productif dès 2015 selon RPC)	2	W	2'000		2'000				450	450	450	650		
				3300 Installations sportives														
3301				Anneau d'athlétisme de 400 m de La Saussaz (Chailly) - Participation aux frais de rénovation	1	W	2'500		2'500				2'500					
		23/11		Crédit d'étude <i>Le coût total est devisé à 11 mios de francs</i>			410											

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investis- sement brut	Subvent./ participat.	Investis- sement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
3303				Piscine Vevey-Corseaux Plage - Agrandissement des vestiaires du Club subaquatique (voir C 32/2008)	2	W	600		600				400	200				
3305				Etude aménagement du site de Vevey-Corseaux Plage	2	T	200	100	100			100						
3307	9143.269.03	10/10	24.6.10	Copet I - Terrain en gazon renforcé et réfection de l'enceinte du stade	0	S	3'700	820	2'880		2'200	180						
3309				Patinoire saisonnière	1	S/T	1'900	600	1'300			1'300						
		24/11		Crédit pour la location (participation des communes partenaires)			350											
				3400 Mesures liées au PMU + AggloRivelac														
3401				RC 780 Chenevières-Clos (yc giratoires Jenisch, Panorama et carrefours av. Blonay, Pt-Clos- Clara Haskil, Clergère	1	S	7'500	500	7'000				2'000	4'000	1'000			
3402				Renouvellement feux signalisation routière selon demande de Sécurité Riviera	1	W	500		500			150	350					
3403				Fermeture quais (zone 20km/h)-partie ouest (Place du Marché/Alimentarium) sans assainissement des structures du quai	3	W	850		850									850
3405				Etude parking de proximité Panorama (2 niv sup en sous-œuvre 21'000m3 à 600.-/m3 = Fr 12'600'000.-, 250 pl, soit Fr 50'400.-/pl)	1	W	200		200			200						

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
3406				Réaménagement place de l'Oriental (sans séparatif)	3	W	1'000		1'000								1'000	
3407				Aménagement place Scanavin (non couverte)	3	W	350		350								350	
3408				Piétonisation rue de Lausanne+carrefour Cérésole	1	W	650		650			250	400					
3409				Adaptation rue du Simplon (schéma de circulation)	1	W	425		425			200	225					
3411				Gare - Nord, mesure 15.05.1	3	W	2'700		2'700								2'700	
3412				Gare - Sud, mesure 15.05.2	3	W	9'000		9'000								9'000	
3413				Gare - Nord, parking Bosquets, mesure 30.01	1	P	12'500		12'500									
3415				Ascenseurs urbains Gare-St-Martin et Gilamont-Charmontey, mesure 21.14	2	S	3'260	800	2'460				830	1'630				
3417				Nouveaux accès et passages sous-voies Gare mesures 10.02 et 10.04	3	S	15'376	???	15'376									15'376
3418				Passage sous-voie Moulins de la Veveyse-Gare CFF, mesure 21.11	1	W	223		223			223						
3419				Passerelle sur Veveyse, Jura-Reller, mesure 21.12	1	W	390		390			390						

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investis- sement brut	Subvent./ participat.	Investis- sement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
				4000 Routes, places, cours d'eau - Construction, aménagement, correction et entretien														
4001				Réaménagement transitoire de la Grande Place (avant Fête des Vignerons de 2019)	2	W	4'000		4'000			2'000	2'000					
4003	9143.300.18			Réaménagement du Jardin du Rivage et rue Louis-Meyer	3	S	4'000	500	3'500							250	1'000	2'250
		24/08	2.10.08	<i>Crédit pour concours d'architecture de fr. 430'400.--</i>														
4005				Aménagement et entretien des routes et trottoirs, mesures de modération de trafic	1	W	Crédit cadre					1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	24'000
4007				Construction d'un parking en silo (Trévipark) de 84 places <i>(possibilités de financement par des tiers)</i> (voir C 18/2009)	1	P	5'250	5'250				0	0					
4009				VMCV - Aménagements de nouveaux arrêts	1	W	407		407			200	207					
4011	9141.301.01			Réaménagement des alentours de la Gare (circulation et stationnement des véhicules au sud et nord) - Etude et réalisation d'un parking public et privé			Voir projets AggloRivelac/PMU sous 3400											
		10/09	7.5.09	<i>Crédit pour étude préliminaire et organisation de deux concours (fr. 1'096'500.--)</i>	0	W					500	500						
4013	9141.420.03	41/09	4.2.10	Places de jeux - Concept de sécurité, mise en conformité et renouvellement des équipements - Crédit cadre 2010-2014	0	W	970		970		220	210	270	270				

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investis- sement brut	Subvent./ participat.	Investis- sement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
4015				Av. du Général Guisan - Aménagement d'une place de jeux	1	W	100		100						100			
4017				WC publics - Réhabilitation et intégration de 5 unités autonettoyantes - Crédit cadre	2	W	800		800			160	160	160	160	160		
4021				Elaboration du règlement communal de protection des arbres	1	W	150		150			150						
4023				Renouvellement platanes du quai Perdonnet et d'arbres d'avenues - Crédit cadre	1	W	1'600		1'600			500	500	600				
4025	9141.470.01	21/09	3.9.09	Eclairage public - Renouvellement des installations - Crédit cadre 2009-2013	0	W	1'750		1'750	350	350	350	350	350				
4026				Crédit cadre 2015-2019	1	W	1'750		1'750						350	350	350	700
4030	9141.420.10	26/10	16.12.10	Pont de Gilamont - Participation aux travaux de mise en place d'une barrière para-suicide	0	W	236		236			236						
				4200 Collecteurs d'eaux claires et usées														
4201				Introduction du système séparatif des eaux et réfection des collecteurs	2	W	Crédit cadre					600	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	30'000
4203	9141.460.02	25/08	6.11.08	Mise en séparatif réseau d'égout de l'av. de Rolliez et du ch. du Petit-Clos	0	W	1'790		1'790	1'550	240							
4205	9141.460.03	2/10	11.3.10	Assainissement réseau d'égout, aménagement routier et éclairage public rues Simplon- Italie-Hôtel-de-Ville	0	W	3'860		3'860	1'000	2'000	860						

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
4207	9141.460.04	22/10	4.11.10	Mise en séparatif réseau d'égout, aménagement routier et éclairage public rues des Moulins-Deux-Gares-Entrepôts	0	W	4'100		4'100	200	2'000	1'500	400					
4208				Mise en séparatif réseau d'égout rue du Jura	1	W	900		900		50	850						
4211				Etablissement du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (voir C 36/2011)	1	S	400	100	300		100	200						
				4300 Ports, débarcadères, rives du lac														
4301	9143.300.20	35/08	29.1.09	Port de Plaisance - Entretien du bâtiment "Le Vétéran" et construction d'une buvette	0	T	550	85	465		200	265						
4303	9141.412.01	08/11	12.5.11	Port de Plaisance - Reconstruction de la digue (caissons 1 et 2)	0	W	4'268		4'268		3'000	1'268						
4305				Port de Plaisance - Agrandissement (financement par le secteur privé)	2	P	15'000	15'000						0	0	0		
				4900 Autres investissements														
4905				Regroupement des activités Voirie et Parcs & Jardins, activités extérieures (voir C 39/2009)	1	W	700		700	50		250	400					
4910				Etude et construction nouveau Centre horticole	3	W	2'800		2'800									2'800
4915				Assainissement de la décharge SAVIEZ 3 à Villeneuve - Participation communale	2	W	200		200					100	100			

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
				5000 Constructions scolaires														
5005				Construction d'un nouvel établissement scolaire de 50 classes et locaux spéciaux & d'une salle omnisports	1	S/T	50'000	2'000	48'000		100	500	700	3'700	20'000	18'000	5'000	
5006				Achat de pavillons scolaires provisoires durant la construction	1	W	500		500			500						
5010				Rénovation du Collège Bleu (1964)	2	W	6'500		6'500							500	3'000	3'000
				7000 Accueil de la petite enfance														
702	9143.784	4/10	11.3.10	Garderie Perle d'Azur - Acquisition de 3 lots en PPE sis rue de l'Union	0	W	1'920		1'920	290		1'630						
				8000 Economie, animations culturelles et sportives														
8001				EX-ACMV - Halle Inox - Aménagement d'un espace polyvalent Achat : 1,5 - 2 mios Rénovation : 7 mios Aménagement : 3 mios			????		????									
8003				Acquisition de praticables, de tribunes mobiles et de matériel d'affichage pour mise à disposition lors de manifestations de sociétés locales	1	W	300		300				300					

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016
(en milliers de francs)

No objet	No compte	No préavis	Date CC	Objet	P	F	Investissement brut	Subvent./participat.	Investissement net	Inv. net au 31.12.2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et ss
8005				Signalétique culturelle (fléchage des musées et des lieux culturels) et commerciale (voir C 62/2010)	1	W	150		150			150						
				9000 Jeunesse														
9001				Déménagement du centre de jeunes Equinox	1	W	400		400					400				
				Total général							26'648	35'120	27'302	21'610	29'120	26'310	28'450	96'126
				Objets mis à l'inventaire des investissements futurs														
				Valorisation du Swissmedia Center	4													
				Construction d'une halle de stockage et artisanale pour les services communaux et les artisans aux Toveires	4													
				Stand sportif (boulodrome, petit calibre, etc.)	4													
				Rénovation bâtiments :														
				- rue du Lac 16	4													
				- rue du Simplon 31	4													
				- rue de la Byronne 4	4													
				- bâtiment du Feu, salle de gymnastique	4													
				- annexe maison vigneronne de Chatacombe	4													
				- réfection piscine de VCP	4													

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2016

PLAN DE FINANCEMENT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE:							
Investissements nets annuels	-26'648	-35'120	-27'302	-21'610	-29'120	-26'310	-166'110
Emprunts arrivant à échéance	-5'000	-20'000	-5'000	0	0	-15'000	-45'000
Besoin total de financement	-31'648	-55'120	-32'302	-21'610	-29'120	-41'310	-211'110
Autofinancement moyen dégagé par le budget de fonctionnement	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000	36'000
Désinvestissements à réaliser durant la législature			11'000	4'000	3'000		18'000
	6'000	6'000	17'000	10'000	9'000	6'000	54'000
Renouvellement d'emprunts							
Renouvellement d'emprunts échus (voir ci-dessus)	5'000	20'000	5'000	0	0	15'000	45'000
Capacité totale de financement	11'000	26'000	22'000	10'000	9'000	21'000	99'000
Insuffisance de financement (-), excédent de financement (+)	-20'648	-29'120	-10'302	-11'610	-20'120	-20'310	-112'110
<i>Ratio (autofinancement + désinvestissements/investissements nets)x100</i>	22.52%	17.08%	62.27%	46.27%	30.91%	22.81%	32.51%